

Assurances et gestion des risques

sous la responsabilité de Gilles Bernier

Puisque ce numéro de la Revue, tout comme celui de janvier 2004, est consacré à l'assurance automobile, j'ai choisi d'utiliser l'espace réservé à la chronique de la Chaire en assurance L'Industrielle-Alliance de l'Université Laval pour en discuter à mon tour.

Voilà un sujet fort épineux qui continue d'occuper une place importante dans l'actualité, puisqu'il préoccupe à la fois les consommateurs, les organismes provinciaux de réglementation, les assureurs IARD ainsi que les politiciens. À preuve de l'importance du sujet, l'Institut C.D. Howe de Toronto organisait, en décembre 2003, une journée d'étude portant sur les pratiques et l'encadrement de l'industrie de l'assurance IARD au Canada. J'ai d'ailleurs eu la chance d'y participer en tant que conférencier invité. Parmi les nombreux sujets dont nous avons traité, il y avait la question des « meilleures pratiques » en matière de politiques publiques à l'égard du secteur IARD dans son ensemble, et aussi celle de la performance des divers systèmes d'assurance automobile en vigueur au Canada.

Il est vrai que l'assurance automobile continue de faire couler beaucoup d'encre dans plusieurs provinces canadiennes. Mais, c'est surtout en Ontario, ainsi qu'en Alberta et dans les Maritimes, que les gouvernements ont jugé bon de s'attaquer à la crise à laquelle leur système d'assurance automobile était confronté. Je me propose donc, dans cette chronique, de discuter de la situation qui a conduit les provinces opérant avec un système privé d'assurance automobile à annoncer et implanter, depuis 2003, une série de mesures visant l'amélioration de leur système.

L'auteur :

Gilles Bernier est professeur au département de finance et assurance de la Faculté des sciences de l'administration et titulaire de la Chaire en assurance l'Industrielle-Alliance de l'Université Laval.